MARSEILLE OBJECTIF DANSE

Association Loi 1901

La Friche
41,Rue Jobin
13331 MARSEILLE CEDEX 3

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

Cabinet Marc LOPEZ
Espace Valentine B,
1 Montée St Menet, 13011 Marseille
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix en Provence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

1-Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Marseille Objectif Danse » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2-Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

3- Vérification du rapport et des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

4-Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

5-Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 4 juin 2018

Le commissaire aux comptes

Marc LOPEZ



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017 Brut	31/12/2017 Amort. et Dépréc.	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	1 133	1 133		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.	33 196	32 685	510	
Autres immobilisations corporelles	39 266	39 266		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	10 000		10 000	10 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	529		529	529
TOTAL (II)	**84 124**	**73 085**	**11 039**	**10 529**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	361		361	1 200
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	867		867	39
Autres créances	4 043		4 043	8 157
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	279		279	18 074
COMPTES DE REGULARISATION Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)	**5 550**		**5 550**	**27 469**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**89 673**	**73 085**	**16 588**	**37 998**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 529
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	3 167	(1 101)
	Résultat de l'exercice	**(45 154)**	**4 267**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**(41 987)**	**3 167**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 834	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 528	7 607
	Dettes fiscales et sociales	36 202	24 141
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 012	3 084
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**58 576**	**34 831**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**16 588**	**37 998**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(45 154,09)	4 267,43
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	58 576	34 831
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	7 834	

Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	38 160	18 608
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	130 000	170 000
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 045	9 074
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**169 204**	**197 682**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	89 603	72 497
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 542	1 598
	Rémunération du personnel	87 444	78 590
	Charges sociales	31 912	32 991
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	188	958
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	660	4 470
	Total des charges d'exploitation	**211 348**	**191 104**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**(42 144)**	**6 578**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	10	17
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	2 773	2 367
	2 - RESULTAT FINANCIER	**(2 763)**	**(2 350)**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**(44 907)**	**4 228**
	Produits exceptionnels	198	133
	Charges exceptionnelles	445	93
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(248)**	**40**
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**169 412**	**197 831**
	TOTAL DES CHARGES	**214 566**	**193 563**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(45 154)**	**4 267**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **16 588** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

 - un total produits de **169 412** euros
 - un total charges de **214 566** euros

 - dégage un résultat de **-45 154** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2017**
- finit le **31/12/2017**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association MARSEILLE OBJECTIF DANSE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 588** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **169 412** euros et un total **charges** de **214 566** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-45 154** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature **des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés** visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 rel ativeau volontariat associatif et à l'engagement éducatif sont les suivants :

	Rémunération annuels	Avantages en nature
cadres dirigeants	44 400 €	0

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 133					1 133
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 133**					**1 133**
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	32 497		698			33 196
Instal., agencement, aménagement divers	1 126					1 126
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	38 141					38 141
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**71 763**		**698**			**72 462**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	10 000					10 000
Prêts et autres immobilisations financières	529					529
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 529**					**10 529**
TOTAL	**83 426**		**698**			**84 124**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 133			1 133
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 133**			**1 133**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	32 497	188		32 685
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 126			1 126
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	38 141			38 141
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**71 763**	**188**		**71 952**
	TOTAL	**72 897**	**188**		**73 085**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	529		529
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	867	867	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	365	365	
Taxes sur la valeur ajoutée	678	678	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	3 000	3 000	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	**5 439**	**4 910**	**529**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	7 834	7 834		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 528	11 528		
Personnel et comptes rattachés	21 303	21 303		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 270	12 270		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	867	867		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 761	1 761		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 012	3 012		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**58 576**	**58 576**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		**3 867**
Autres créances clients		**867**
PRODUITS A RECEVOIR	*867*	
Autres créances		**3 000**
SUBV. CONSEIL REGIONAL PACA	*3 000*	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2017
Total des Charges à payer		**7 048**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**3 315**
FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	*3 315*	
Dettes fiscales et sociales		**732**
PERSONNE - CHARGES A PAYER	*462*	
ORG. SOCIAUX - CHARGES ^ PAYER	*271*	
Autres dettes		**3 000**
CHARGES PAYER	*3 000*	